



La Charte

Préambule

Pour les MJC, l'éducation à l'image permet de favoriser l'expression des jeunes, le cinéma permet de porter un regard sur le monde.

Les MJC sont des acteurs de la filière cinématographique et de l'éducation artistique au cinéma et à l'image. Elles ont toujours refusé le cloisonnement entre diffusion-école du spectateur et pratiques d'ateliers cinéma. Elles croisent les pratiques amateurs et professionnelles, et elles participent à faire des passerelles entre œuvres cinématographiques et nouvelles formes de création autour de l'image numérique.

Les MJC engagées dans les parcours d'éducation artistique au cinéma et à l'image favorisent des parcours de création hybrides, où jeunes et adultes créent, s'expriment, décrivent, et ainsi proposent un regard sensible sur le monde.

Néanmoins, si le cinéma est une porte ouverte sur des mondes et des récits intimes et/ou collectifs, il est aussi une arme (Chris Marker) et donc un vecteur particulier d'une conscientisation du monde.

Les MJC, conscientes de cet atout particulier du cinéma, s'impliquent ainsi à partir de celui-ci dans la formation à un regard critique. Un savoir nécessaire, tant le vivre ensemble est quotidiennement soumis au flux continu des messages audiovisuels et numériques, à la surinformation comme à la propagande et à la désinformation.

L'expérience artistique et pédagogique et les partenariats que les MJC construisent sur les territoires, permettent de faire vivre une éducation artistique au cinéma et à l'image s'appuyant tant sur de la diffusion, des ateliers pratiques, que sur la rencontre des acteurs de cette filière (réalisateurs, acteurs, techniciens du son et de l'image, etc....).

C'est dans ce cadre que s'inscrit le dispositif national des « 24h des Réalisations » de la FFMJC.